

Règlement

ANGORA SERIE'S

Saison 2019



Le présent règlement du 29.11.2018 remplace toutes les versions antérieures

Les modifications par rapport à l'année précédente apparaissent en rouge

1.	Avertissement	1
2.	Conseils.....	1
2.1	Protections.....	1
2.2	Assurances Accidents (LAA) / Assurance Perte de gains (APG).....	1
2.3	Tapis moto.....	1
3.	Licence Angora / Finance d'Inscription	1
4.	Manifestation (journée de course)	1
4.1	Finance d'inscription à la manifestation.....	1
4.2	Essais libres - Pastille de catégorie et transpondeur	2
4.3	Accidents/Chutes/Arrêt de course	2
4.4	Drapeaux Jaunes	2
4.5	Abandon	2
4.6	Obligations du pilote participant à la manifestation	2
4.6.1	Plaques à numéros.....	2
4.6.2	Transpondeurs	2
4.6.3	Ordures/Déchets	2
4.6.4	Respect des abords de la piste et de la nature environnante	2
4.6.5	Bruit	2
4.7	Non Respect.....	3
4.8	Annulation de la manifestation	3
4.9	Déroulement de la manifestation	3
4.10	Classements de la manifestation	3
4.11	Remise des Prix	3
5.	Classement du Championnat	4
6.	Numéros de course 2018	4
6.1	Attribution des numéros 2018	4
6.2	Unicité des numéros.....	4
7.	Barèmes des points.....	5
7.1	MX1 TOP, MX2 TOP, MX3 et Minis	5
7.2	MX1 PRO, MX2 PRO.....	5

1. Avertissement

"Nul n'est censé ignorer la loi"

Tout pilote participant à une "course" Angora, que ce soit aux essais, aux qualifs, aux manches courses et/ou aux nations accepte implicitement tous les points de ce règlement.

2. Conseils

2.1 Protections

Quel que soit le moment de la journée (essais, qualifs, courses, etc), le pilote allant rouler doit être équipé avec : Casque aux normes FIM, lunettes de cross, gants, bottes de cross, pantalon de cross, protection ventrale et protection dorsale.

Une protection de la nuque du type Neck Brace n'est pas obligatoire mais recommandée. Des genouillères adéquates sont également recommandées.

2.2 Assurances Accidents (LAA) / Assurance Perte de gains (APG)

Nous rappelons que contrairement à une licence FMS, une licence Angora ne correspond qu'à un "droit de rouler". La licence Angora n'inclut aucune couverture de quelque sorte que ce soit en cas d'accident.

La loi sur l'assurance accidents (LAA) couvre tous les frais médicaux pour une personne salariée en Suisse (plus de 8 heures par semaine), et couvre également une perte de gain réduite à 50% du salaire garanti par l'employeur (souvent de 80%). Donc la personne peut se retrouver avec un salaire de 40%! Nous vous conseillons donc de vous renseigner et de souscrire à un complément assurance perte de gain.

A noter qu'un enfant, un étudiant ou un indépendant n'est pas couvert par la LAA, et c'est donc l'assurance maladie qui couvre les frais médicaux en cas d'accident, mais ne couvre pas la perte de gain! Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre assurance maladie.

2.3 Tapis moto

L'AMA encourage fortement tout pilote à utiliser un "tapis" sous sa moto dans le parc coureur afin de prévenir tout risque de pollution et de rester sur de bonnes bases dans les relations avec le service des eaux et forêts.

3. Licence Angora / Finance d'inscription

Contrairement à une licence FMS, une licence Angora ne correspond qu'à un "droit de rouler". La licence Angora n'inclut aucune couverture de quelque sorte que ce soit en cas d'accident.

Pour les catégories MX1, MX2, MX3 et MX125 la finance d'inscription au championnat est de

- Fr. 150.- pour rouler dans 1 catégorie
- Fr. 160.- pour rouler dans 2 catégories
- Fr. 170.- pour rouler dans 3 catégories
- Fr. 180.- pour rouler dans 4 catégories

Pour les catégories Kids et Minis la finance d'inscription au championnat est de 70.-

4. Manifestation (journée de course)

4.1 Finance d'inscription à la manifestation

La finance d'inscription de chaque manifestation est de Fr. 60.- par participant pour les catégories MX1, MX2, MX125 et MX3.

La finance d'inscription de chaque manifestation est de Fr. 40.- par participant pour les catégories Kids et Minis.

4.2 Essais libres - Pastille de catégorie et transpondeur

Les catégories et répartitions pairs/impairs doivent être respectées pour les essais du matin. Pour cela, une pastille sera disponible au camion à Kopa. Un pilote n'est pas autorisé à faire ses essais libres s'il n'a pas la pastille et le transpondeur. De plus il est obligatoire de passer par la pré-grille pour aller aux essais.

Un pilote faisant des essais sans pastille ou sans transpondeur ou s'il n'est pas dans la bonne catégorie est exclu de la manifestation, sans remboursement.

4.3 Accidents/Chutes/Arrêt de course

Sauf cas particulièrement exceptionnel, une course ne sera pas arrêtée en cours de route. Suivant comment, elle pourrait être réduite, mais de toute façon si une course doit être arrêtée, le directeur de course veillera à l'arrêter au passage du 1er afin d'avoir un classement.

Si pour une raison exceptionnelle le directeur de course devait se tromper lors de l'arrêt précipité d'une course, le classement pris en compte serait celui du dernier tour valide du chronométrage.

4.4 Drapeaux Jaunes

Dans TOUS LES CAS (que le drapeau soit agité ou pas), il est interdit de sauter et de dépasser sous drapeau jaune, ou de profiter du drapeau pour dépasser. En cas de non respect, le pilote pourra être disqualifié de la manche voire exclu de la manifestation, sans remboursement, à l'unique appréciation du directeur de course.

4.5 Abandon

Est considéré comme abandon, un pilote ne terminant pas la course. Un pilote ayant abandonné ne marque pas de points.

4.6 Obligations du pilote participant à la manifestation

4.6.1 Plaques à numéros

Le numéro Angora attribué au pilote fait foi et doit apparaître lisiblement sur les 3 plaques à numéros. Si tel n'est pas le cas, le pilote peut se voir refuser le départ, sans remboursement, tant que les 3 numéros Angora ne sont pas lisibles sur les 3 plaques à numéros.

4.6.2 Transpondeurs

En fin de journée, les pilotes sont tenus de ramener leurs transpondeurs dans la caisse prévue à cet effet, aux chronométreurs. En cas de non restitution du transpondeur, des frais administratifs de Fr. 20.- seront demandés au pilote, (en cas de non paiement, le pilote ne pourra pas participer à la course suivante). Chaque pilote est responsable de son transpondeur, si le pilote le casse ou le perd, le rachat d'un transpondeur neuf lui sera facturé Fr. 250.-.

Le transpondeur est personnel et non transmissible et doit obligatoirement être positionné sur l'un des deux tubes de fourches à l'aide du support adéquat et aucune pièce à caractère métallique ne doit se trouver entre le transpondeur et le sol.

4.6.3 Ordures/Déchets

En fin de journée, tous les pilotes sont invités (ordonnés) à reprendre leurs ordures, déchets, pneus et autres à la maison. Nous vous en remercions par avance.

4.6.4 Respect des abords de la piste et de la nature environnante

Chacun doit respecter les champs et forêts aux abords des cross, en termes de déchets humains, couches et autres. Ceci également afin de pouvoir continuer à organiser des cross. N'oubliez pas que des WC sont disponibles sur place.

NE PAS VIDER VOS WC CHIMIQUES DANS LES WC MOBILS MIS A DISPOSITION.

4.6.5 Bruit

En cas de machine trop bruyante le pilote peut être exclu de la manifestation sans remboursement.

4.7 Non Respect

En cas de non respect à l'une des règles ci-dessus et/ou de non discipline sur la piste et ses abords, le pilote peut être exclu de la manifestation sans remboursement.

4.8 Annulation de la manifestation

En cas d'annulation de la manifestation, s'il y a eu des essais lancés, aucun remboursement ne sera consenti, ceci principalement afin de soutenir l'organisateur dans les frais déjà engagés.

4.9 Déroulement de la manifestation

Chaque course est composée d'essais libres séparés, d'une manche de qualification et de 2 manches de courses.

Un pilote qui ne respecte pas son groupe pour les essais libres peut être exclu de la manifestation. Un pilote qui ne respecte pas la piste (coupe ou arrache des banderoles) peut être disqualifié.

Le calendrier de la saison dicte les groupes qui commencent la journée. A noter que ceci se fait sans décalage. Si une course est annulée, les groupes qui commencent ne sont pas décalés, ainsi le calendrier est correct pour toute la saison. Le calendrier fait foi pour l'ordre et l'horaire des essais et des inscriptions. Dans le cas de certaines courses, un horaire spécifique à la manifestation peut être établi et les pilotes en sont informés via le site internet des angora.

La place sur la grille pour les qualifications du matin est tirée au sort par le chronométrage. Un pilote venant s'inscrire après la publication des listes de départ se retrouvera dernier sur la grille.

Les résultats des qualifications du matin déterminent les catégories TOP, PRO et éventuellement Cartons.

Quel que soit le nombre de participants, il y aura minimum 30 et maximum 44 pilotes en TOP. Les groupes TOP/PRO ne sont donc pas répartis moitié-moitié. A noter qu'un pilote reconnu comme TOP, n'ayant pas pu se qualifier, pourra demander de quand même rouler en TOP (pour autant que l'on ne dépasse pas les 44 pilotes). Il sera cependant dernier à rentrer sur la grille. **Par contre à l'inverse, un pilote qualifié en TOP ne pourra pas demander à rouler en PRO.**

Le choix du nombre de catégories dépend de la piste et du nombre d'inscrits et est laissé à l'appréciation de l'organisateur et/ou de personnes compétentes de l'AMA.

4.10 Classements de la manifestation

Les classements de journée possibles sont les suivants :

- MX1 TOP, PRO, Cartons
- MX2 TOP, PRO, Cartons
- MX3
- MX125
- Minis
- Kids

Les classements de la journée sont établis au nombre de points et non à la place !!! selon le barème de points donné au chapitre 7. Exception faite pour les classements de journée des MX1 Cartons, MX2 Cartons, Minis PRO et MX3 PRO où le classement se fait "à la place".

Pour tous les classements de journée, une égalité est départagée par la meilleure place de la 2^{ème} manche course.

4.11 Remise des Prix

La remise des prix se fait 30 minutes après la fin de la dernière manche. Les 3 premiers Minis se voient offrir une coupe. Pour les autres catégories, le choix d'offrir une coupe est laissé au libre choix de l'organisateur.

5. Classement du Championnat

Pour le calcul des points du championnat, toutes les manches comptent. Une égalité de points est départagée par le plus grand nombre de points marqués sur une manche.

Il y a **6** catégories et **8** championnats. Les championnats par catégorie s'excluent mutuellement. En d'autres termes, si un pilote est classé en MX2 FMS, il ne peut pas apparaître dans un autre classement MX2. Un classement scratch, à titre informatif, sera probablement disponible.

Le pilote marque, dans les championnats auxquels il participe, les points du classement de la journée de course. Cela se justifie par l'exemple suivant : En supposant qu'un pilote marque, en toute fin de saison, 1 point en junior ou en master, à ce moment il change de championnat et il faudrait réattribuer tous les points de toutes les courses.

Les **8** championnats sont

1. MX1 : Toutes cylindrées acceptées
2. MX2 : **Cylindrée inférieure à 250 cm³ (250cm³ 2T autorisée)**
3. MX3 : Toutes cylindrées acceptées + avoir minimum 40 ans révolus dans l'année de la saison.
4. MX125 : Cylindrée inférieure à 150cm³ 2T ******
5. Minis : Cylindrée inférieure à 85cm³ 2T ou 150cm³ 4T
6. Kids : **Cylindrée inférieure à 65cm³**
7. MX1 FMS : Idem que MX1 pour un pilote ayant marqué au moins 1 point en championnat Suisse.
8. MX2 FMS : Idem que MX2 pour un pilote ayant marqué au moins 1 point en championnat Suisse.

****Les 125/150 cm³ 2T doivent rouler obligatoirement dans la catégorie MX125. Par contre si un pilote 125 veut rouler dans 2 catégories durant une journée c'est possible, mais il doit rouler en priorité en MX125.**

Pour les championnats FMS, il peut arriver de loucher quelqu'un dans les classements FMS. N'hésitez pas à envoyer un email à info@mxangora.ch pour le mentionner.

6. Numéros de course 2019

6.1 Attribution des numéros 2019

Les numéros **2019** sont ceux attribués aux pilotes depuis 2014.

6.2 Unicité des numéros

En Angora, 3 séries de numéros sont uniques :

1. MX1 / MX2 / MX125
2. MX3
3. Minis / Kids

L'unicité d'un numéro veut dire qu'il ne peut pas y avoir deux fois le même numéro dans les catégories listées ci-dessus. Exemple en MX1 / MX2 il ne peut pas y avoir plusieurs fois le N°1.

Attention, depuis 2011 les numéros MX3 sont uniques. Si un pilote MX3 désire rouler également en MX1, MX2 ou MX125, il doit s'assurer que son numéro soit libre en MX1 / MX2 / MX125.

7. Barèmes des points

7.1 MX1 TOP, MX2 TOP, MX125, MX3, Minis et Kids

1. 100 pts	12. 62 pts	23. 51 pts	34. 40 pts
2. 90 pts	13. 61 pts	24. 50 pts	35. 39 pts
3. 85 pts	14. 60 pts	25. 49 pts	36. 38 pts
4. 80 pts	15. 59 pts	26. 48 pts	37. 37 pts
5. 77 pts	16. 58 pts	27. 47 pts	38. 36 pts
6. 74 pts	17. 57 pts	28. 46 pts	39. 35 pts
7. 71 pts	18. 56 pts	29. 45 pts	40. 34 pts
8. 69 pts	19. 55 pts	30. 44 pts	41. 33 pts
9. 67 pts	20. 54 pts	31. 43 pts	42. 32 pts
10. 65 pts	21. 53 pts	32. 42 pts	43. 31 pts
11. 63 pts	22. 52 pts	33. 41 pts	44. 30 pts

Bien que les places soient limitées à 44 sur la grille de départ, si pour une raison ou une autre il devait y avoir plus de 44 pilotes classés, les points continueraient à raison de 1 point en moins par place.

7.2 MX1 PRO, MX2 PRO, MX3 PRO, MX125 PRO

1. 30 pts
2. 27 pts
3. 25 pts
4. 23 pts
5. 21 pts
6. 20 pts
7. 19 pts
8. 18 pts
9. 17 pts
10. 16 pts
11. 15 pts
12. 14 pts
13. 13 pts
14. 12 pts
15. 11 pts
16. 10 pts
17. 9 pts
18. 8 pts
19. 7 pts
20. 6 pts
21. 5 pts
22. 4 pts
23. 3 pts
24. 2 pts
25. 1 pts